



**Sainte-Brigide-
d'Iberville**

Des gens de coeur et de terre

AVIS PUBLIC

Dépôt du rôle d'évaluation foncière triennal 2022-2023-2024

Le rôle d'évaluation foncière triennal 2022-2023-2024 de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville a été déposé le 15 septembre 2021. Toute personne peut en prendre connaissance au bureau municipal situé au 555, rue Principale, Sainte-Brigide-d'Iberville, du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

Conformément aux dispositions de l'article 124 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, une personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription au rôle relative à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire peut déposer une demande de révision à ce sujet.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée avant le 1^{er} mai 2022;
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :

M.R.C. du Haut-Richelieu
380, 4^e Avenue
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J2X 1W9

- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 250 de la M.R.C. du Haut-Richelieu et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Sainte-Brigide-d'Iberville ce 16^e jour du mois de septembre 2021.

Christianne Pouliot
Directrice générale et secrétaire-trésorière